

voisines du Vésuve , ont fait autoriser par le Gouvernement. Les éruptions de ce volcan ruinent chaque année quelques particuliers ; les voisins échappés du danger , faisoient leur récolte avec la crainte d'en être privés à leur tour l'année suivante : tous se sont réunis contre un fléau également suspendu sur toutes leurs têtes : une taxe légère imposée par eux-mêmes sur leurs terres , sert à réparer les pertes de ceux qui ont été frappés ; & le dommage , ainsi détaillé , s'annéantit en quelque sorte dans sa division.

Par cet exposé d'un pacte aussi salutaire pour ceux qui l'ont formé , j'annonce assez mon projet contre un fléau d'un autre genre , dont le danger , par la progression naturelle du mal , ne peut que croître.

Il est d'autant plus à redouter dans les circonstances présentes , que la paix , que nous désirons , nous ramenant une infinité de sujets qui vivent à la suite des armées , ils nous seront rendus sans goût pour les travaux de la terre , accoutumés à la licence & à la rapine , qui ne connoissent d'autre droit que celui du plus fort , disposés par conséquent à se procurer la subsistance par des moyens dirigés sur l'habitude de cette règle ; ainsi il est plus que probable qu'il y aura bientôt quantité de crimes à punir ou à dissimuler ; la dissimulation , outre qu'elle est une vraie connivence qui n'est ni sûre , ni honorable , ni même licite , ne sera pas toujours au pouvoir de ceux qui voudront en user ; l'éclat & le nombre des crimes feront mouvoir l'autorité supérieure , & il y en aura qui verront fondre tout le revenu de leurs terres dans une seule procédure.

Aucun ne peut se répondre qu'il n'est pas menacé directement de ce fléau ; tous doivent donc
le